



Lettre

Décembre 2013 | Numéro 16

2014 sera une année charnière...

■ Il y aura en mars les élections municipales.

◆ Les grandes communes comme Paris sont des paquebots qui conservent, quoi qu'il arrive, leur vitesse de croisière. Donc pas de grands bouleversements à attendre, d'autant qu'en matière de démocratie locale les candidats afficheront leur esprit d'ouverture. Une indication viendra très tôt avec la manière dont seront reconduits les conseils de quartier.

◆ L'autre événement de l'année sera, peut-être, la mise en place de la métropole du Grand Paris, en application de l'article premier de la nouvelle loi de décentralisation. Paradoxalement, il y a fort à parier que les aménageurs iront plus vite que les politiques puisque le supermétro du Grand Paris sort des cartons. La gouvernance de ce vaste territoire francilien pose, en effet, d'énormes problèmes, et il est probable que 2014 ne suffira pas à les résoudre.

◆ Le plus grand flou entoure le volet démocratie participative, ce n'est pas une surprise, et il faut reconnaître que peu d'associations sont en mesure de raisonner à cette échelle. Mais est-ce l'enjeu ? Ce serait plutôt une question de méthode et de capacité d'innovation qui interroge toutes les organisations citoyennes. À condition qu'elles soient associées.

◆ Enfin, 2014 sera l'année des cinquante ans d'Ada 13. Nous avons déjà communiqué sur le sujet, et les événements se préparent avec un souci de justesse et de rigueur. Ce sera notre grande affaire, et nous souhaitons y associer tous nos partenaires et amis.

Joyeuses fêtes et à bientôt.

Emmanuel Leguy ■



Les silhouettes fantomatiques d'Herbert Bagliione, street artiste de São Paulo.

Photo : Françoise Samain

Street art rue Fulton

Le treizième arrondissement vient de connaître un événement culturel exceptionnel rue Fulton. Depuis déjà un moment, de longues coulures rouges ornaient les façades d'un immeuble d'habitation comme si cette tour de dix étages saignait de sa démolition programmée. Des artistes du *street art* l'avaient investie. Se partageant les pièces abandonnées par leurs habitants, ils ont pour certains exprimé la tristesse de ceux qui ont dû quitter leur appartement en y laissant une partie de leur vie, pour d'autres, donné aux lieux désertés un caractère fantastique.

On se sentait un peu mal à l'aise en descendant les escaliers de l'immeuble quand on voyait sur une porte l'écriteau « Ne pas entrer, appartement encore occupé ». Il était étonnant de voir les candidats à la visite de cette performance insolite former une file d'attente encore plus longue que celle des expositions les plus courues. Pour certains il est arrivé que l'attente dépasse cinq ou six heures. On se demande ce qu'ont pu en penser les anciens habitants.

Françoise Samain ■

ACTUALITÉ URBAINE

Chronique du Grand Paris

Premier épisode. Une question française : la décentralisation et le Grand Paris

Une saga renaît qui captive notre pays depuis près de quarante ans, celle de la décentralisation, une réforme toujours inachevée.

Le moins que l'on puisse dire est que les choses ne se sont pas passées dans la sérénité, le Parlement a longtemps piétiné, et les maires fourbisent leurs armes au nom de l'indépendance des communes, de leur identité encore forte dans le découpage administratif français.

Cette réforme en trois curieux épisodes propose un premier acte qui donne la part belle aux agglomérations, unités de planification reconnues de plein droit depuis la fameuse loi PLM (Paris, Lyon, Marseille) de 1973, mais qui s'affirment comme des maillons stratégiques de l'aménage-

ment du territoire, y compris en Île-de-France, avec un Grand Paris en gestation depuis quelques années, au centre d'une région qui vient tout juste de publier son nouveau schéma directeur. Il était temps !

Qu'il me soit permis, à ce sujet, d'évoquer le précédent épisode de la difficile planification francilienne à travers mon expérience du SDAURIF qui remonte à 1994. Il est probablement utile de rappeler qu'un schéma directeur est un document de planification sur le long terme — 20 à 30 ans — qui organise l'aménagement d'un territoire dans sa totalité en définissant le mode d'occupation de l'espace à urbaniser ou à protéger.

Suite de l'article à la page suivante...

ACTUALITÉ URBAINE

Or la situation de démarrage en 1990 était singulière avec, au centre de la carte, une zone grise figurant Paris dans un nuage de banlieue. Mon sentiment était plutôt d'avoir affaire à un trou noir qui aspirait depuis des décennies la matière vive d'une banlieue proche ou lointaine, via un réseau d'infrastructures en étoile, toujours aussi centré sur Paris.

La grande périphérie francilienne — très mal nommée seconde couronne — présentait un aspect étrange de « peau de panthère » avec de maigres intercommunalités parmi lesquelles se distinguaient tout de même les villes nouvelles. Merci, Monsieur Delouvrier.

Sur ces fragiles bases politiques, ce fameux SDAU tiendra vingt ans, au lieu de trente, mais par la grâce de qui ? Cela reste pour moi un mystère avec un aussi faible portage politique.

Nous accueillerons avec intérêt la démarche actuelle de planification de l'espace francilien. Elle sera d'autant plus efficace que tout le monde s'y mettra — peut-être trop de partenaires cette fois — puisqu'il faudra au moins deux lois et un dispositif complexe, lequel, pour

le moment, n'est opérationnel que pour la mise en œuvre du Grand Métro francilien. Mais revenons à ce premier acte de la décentralisation : le projet de loi consacré à « la modernisation de l'action publique territoriale et à l'affirmation des métropoles » a été adopté début octobre 2013 après une laborieuse navette parlementaire. La partie consacrée à la métropole du Grand Paris qui doit être adoptée en décembre 2013 nous préoccupe. Elle en jette les fondations en s'appuyant sur un futur syndicat mixte « Paris Métropole » et sur une mission de préfiguration chargée de rendre son rapport en décembre 2014, pour la constitution du syndicat au 1^{er} janvier 2016. C'est bientôt, si tout se passe comme prévu.

À ce stade, très brièvement exposé car nous y reviendrons, se posent de notre point de vue deux questions relatives à la gouvernance démocratique de cette nouvelle entité.

La première tient à la manière dont sera bâti l'édifice intercommunal de la métropole. Le problème est complexe puisque des intercommunalités existent, et d'autres seront créées, étant entendu que ce

« maillage métropolitain » serait idéal si ces unités regroupaient toutes autour de 250 000 habitants. Bon courage. . .

La seconde interrogation est toute simple : chaque fois qu'une entité politico-administrative nouvelle et supra quelque chose et macrophage est créée, elle s'éloigne du citoyen et, dans ce cas, de l'habitant, puisque la nouvelle collectivité aura des compétences étendues au logement, au transport, à l'économie. . .

Ces interrogations se résument à une question : dans la démarche hautement technocratique et néanmoins utile qui se met en mouvement où se situera un quelconque processus démocratique, en référence aux Franciliens ? Si la réponse est trop hâtive ou trop tardive on ne saurait s'en contenter.

La grande nouveauté est que Paris est maintenant « dans le jeu ». Et, pour Ada 13, il y a beaucoup à apprendre et peut-être quelque chose à donner si, comme on peut l'espérer, ce gigantesque travail s'ouvre plus largement à la démocratie.

À suivre. . .

Emmanuel Leguy ■

Un Cica dans le treizième ?

Une évaluation menée en 2013 montre la méconnaissance générale des comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica) mis en place à Paris, Lyon et Marseille en 1982. Un guide des Cica est en cours de rédaction pour en expliciter le fonctionnement et pour définir leur champ d'action en rappelant les compétences qui relèvent d'un conseil d'arrondissement. Il doit être diffusé auprès des élus et des associations locales.

Aujourd'hui les citoyens peuvent s'exprimer par l'intermédiaire des conseils de quartier et des outils modernes de communication, mais ensuite il leur faut trouver une tribune pour relayer leurs demandes. Le Cica peut prendre l'initiative d'un débat dans une instance décisionnaire en saisissant le conseil d'arrondissement et

éventuellement le faire aboutir. Cette structure a son mot à dire, car elle rassemble des associations représentatives des habitants qui ont une bonne connaissance du terrain et une compétence leur permettant d'élaborer des questions et des propositions pertinentes concernant la vie locale. La relance de ce dispositif est donc souhaitable, mais elle suppose que les associations réussissent à s'entendre pour définir des priorités d'intervention, que les élus leur reconnaissent la capacité d'initiative en ce domaine et qu'ils rendent publique la liste des associations membres du Cica. Pour les questions débordant le cadre de l'arrondissement, on pourrait créer un dispositif équivalent au niveau de la ville (un 21^e Cica à Paris ?) et, dans le cadre de la réforme territoriale

en cours, réfléchir à une extension aux métropoles régionales et aux villes de plus de 80 000 habitants.

Depuis 2008, nos voisins du 14^e arrondissement ont relancé leur comité qui vivait en prenant au mot leur maire qui leur disait : « le Cica, c'est vous ».

Ils l'ont réorganisé en créant des groupes thématiques à partir des préoccupations des associations adhérentes. Un comité de coordination présente au conseil d'arrondissement des projets qui ont été retenus : élaboration d'une charte, mesures en faveur du droit de séjour et des SDF, promotion d'une soixantaine d'emplois associatifs, création d'un observatoire du logement et d'une école numérique d'insertion.

Pourquoi, au fond, ne pas s'inspirer de cet exemple dans le treizième qui a jadis été pionnier en ce domaine ?

Brigitte Einhorn ■

La face cachée de la modernisation d'Italie Deux



Photo : Daniel Friedman

Le Centre a été joliment modernisé. Il est plus clair. Le rouge et le noir créent de beaux contrastes. Les accès au sous-sol ont été facilités, notamment l'entrée juxtant Bricorama. Une superbe animation lumineuse de la façade Grand Écran place d'Italie a fêté la fin de travaux dont on apprend dans le bulletin municipal qu'ils ont coûté plus de vingt millions d'euros. Les chiffres affichés à côté de celui-ci donnent l'idée d'une bonne santé de ce centre au moment où Beaugrenelle renaît. Tant mieux.

Les seuls à faire la tête, ce sont les habitants des tours de Galaxie, comme ils disent encore souvent, alors qu'ils auraient dû passer aux appellations Italie 2, puis maintenant Italie Deux (i2 n'est pas un vilain jeu de mots, c'est un logo !).



ITALIE DEUX

Le centre ferme ses portes tous les soirs à 22 h 30. Après cette heure fatidique, ceux qui habitent Rubis ou Béryl doivent monter les escaliers qui surplombent l'entrée des parkings. Deux étages en extérieur, un escalier raide et mal conçu.

Ce n'est pas si terrible, direz-vous, le métro nous en impose plus certains jours. Sauf que c'est souvent l'un et l'autre dans la foulée. On peut en outre être chargé de

bagages ou de provisions, malade, handicapé à vie ou de façon provisoire. On peut avoir un bébé et une poussette. Alors, on vous répondra que ça ne regarde pas Hammerson, le propriétaire du centre.

Il faut être juste. Cette difficulté vient d'un défaut de conception qui procède d'un changement d'orientation urbanistique. Si on avait édifié tout le quartier moderne dans les années 1970-1980, il y aurait des escalators, des ascenseurs, une double circulation sur dalle et à hauteur de l'avenue ou en tout cas à celle des trottoirs (on avait prévu d'enterrer la circulation automobile). Seulement, les pouvoirs publics ont arrêté cette modernisation à mi-chemin. Longtemps l'accès du centre a été libre jour et nuit. Chacun a vécu cela comme normal. Les habitants dépendent structurellement du centre, ne serait-ce que pour accéder à leur parking.

Et puis Hammerson a voulu préserver son trésor, réduire ses frais de gardiennage... Alors, il a décidé qu'on passerait par des couloirs de service ou des coursives, qu'on prendrait des ascenseurs dans des coins qui servent de toilettes sauvages à des sans-domicile. Et les habitants de ces tours sont devenus des sans-accès comme l'a très bien noté *Le 13 du mois* de novembre. Mais il ne peut pas nous empêcher de sortir de chez nous et de rentrer... Des trajets longs, tristes et subjectivement peu rassurants nous sont imposés dans lesquels on a eu la délicate attention d'installer des miroirs d'angle. Ainsi verrait-on venir l'homme qui aurait des intentions coupables. On pourrait en rire, mais cela n'amuse personne. Beaucoup de portes avec une foultitude de codes, des dédales incroyables, on imagine la difficulté pour recevoir des amis la nuit ou avoir la visite de SOS-Médecins... Surtout pour l'immeuble Agate. Il faut voir le couloir d'accès qu'on lui a réservé, il faut le voir pour le croire (*photo ci-contre*).

Aux résidents en colère Hammerson promet un ascenseur s'il réalise un jour l'extension qu'il programme depuis des années. Le directeur du centre s'engage même à faire en sorte que l'installation de cet ascenseur, ou de deux ascenseurs, intervienne dès les premières tranches de travaux. Les habitants qui ont massivement pétitionné pensent qu'Hammerson n'aurait dû pendre sa décision de fermeture qu'après leur avoir offert une solution de substitution convenable. Ils se sentent démunis et demandent aux pouvoirs publics, et en premier lieu au maire du 13^e, de les soutenir. Ils veulent un ascenseur immédiat, d'autant qu'ils ne sont pas sûrs qu'il n'y aura pas d'intenses protestations quand on proposera d'ajouter dix magasins aux cent trente déjà existants et qu'on envisagera pour cela de rétrécir un trottoir et d'arracher quelques arbres au moment où ils commencent à être beaux. Ils ne veulent donc pas attendre une extension dont rien ne leur garantit qu'elle se fera.

Jacques Goulet ■



aménager,
bâtir,
créer...

ACTUALITÉ URBAINE

Les métamorphoses d'un local commercial, avenue d'Italie

J'ai connu cette boutique occupée par un traiteur. On y débitait au couteau un excellent jambon à l'os et des tourtes de pain Poilâne. On y vendait de délicieuses tomates séchées et on y proposait les meilleurs fromages du quartier. Les clients s'y pressaient sur le coup de midi ou de 19 heures. Mais il faut croire que ce commerce, qui était avant tout un artisanat de tradition, ne dégagait pas assez de bénéfices, car le propriétaire a ouvert en complément un restaurant à l'étage. Je voulais le tester, j'ai procrastiné, et ces deux commerces ont soudain fermé leurs portes. Un club de fitness les a remplacés. Trois jeunes femmes racolaient sur le pas de la porte par beau temps. Elles ont passé des coups de fil dans tout le quartier. J'ai eu droit à une invitation pour un massage. Ce ne fut pas déplaisant. Je me souviens que la masseuse insistait pour me faire souscrire un abonnement. Peu après, ce centre ferma. Le local est resté vide de longs mois, avec l'adresse d'un syndicat de liquidation.

Un café italien a investi ce bel espace en le décroissant. Il y avait des plats à emporter ou à consommer sur place. Le soir, les vendeurs offraient aux passants des morceaux de pizza. Mais cette offre était souvent déclinée, les passants restaient circonspects. Je me suis attablé quelquefois, au printemps, dans la vaste salle qui aurait pu être représentée par Hopper. J'appréciais ses teintes tristement étonnantes. Et puis le café n'était pas mauvais. L'été, il m'est arrivé de m'installer dans le jardin de derrière pour lire ou écrire. Des arbres donnaient de l'ombre sur une dizaine de petites tables. On était dépaycé à moindres frais. Ce coin retiré, presque à l'angle de la rue Tolbiac et de l'avenue d'Italie, bien des gens auraient gagné à le connaître, il me semble toutefois que je l'aimais surtout parce qu'il n'avait pas grand succès. Combien de temps cela a-t-il duré ? En quelques années, la devanture s'est écaillée. Un matin, j'ai vu un monticule de matériel et de mobilier calciné sur le trottoir. En passant, on a senti le brûlé longtemps après qu'on eut tout déblayé.

On dressa une palissade (comme on en installa une beaucoup plus tard devant le Point Soleil tout proche, où un homme qui se dorait sous une lampe UV a péri dans un incendie au départ duquel se serait trouvé un étui de lunettes en matière plastique chauffé sous la lampe). Le lieu dévasté est resté bien caché même après l'apparition discrète d'un permis de construire, les travaux ont commencé à l'abri des regards.

Un Monop' vient d'ouvrir, il concurrencera les petites « épicerie » arabes de l'avenue d'Italie. Heureusement pour elles, ces entreprises familiales peuvent servir leurs clients jusqu'à minuit, et parfois au-delà, l'été, quand les nuits sont courtes. . .

*

Cet emplacement aurait-il une malédiction ? Son histoire n'est pas un cas unique. Large et connue, portant un nom flatteur, disparate par son architecture mais bien redessinée à la fin du siècle dernier pour ce qui concerne l'espace public, l'avenue d'Italie déçoit celui qui en visite les commerces. Ceux qui suscitent le désir ou incitent au lèche-vitrines sont rares et se trouvent en majorité dans la section place d'Italie-rue de Tolbiac qui est encore assez vivante. Au-delà, les commerces de bouche ont périclité du fait de la concurrence des marchés et des supermarchés, cependant que l'offre des boutiques d'agrément s'est déplacée et concentrée dans les 130 boutiques d'Italie Deux, tout en réduisant ses singularités (du fait des franchises). Exception lointaine : Monoprix. Sinon, seuls les services (banques, assurances, agences de voyages et agences immobilières) et quelques rares types de commerce s'en sortent et encore constate-t-on des rotations rapides.

On se croirait dans une banlieue. Certes, il y a des opticiens et des bazars à petits prix, de la restauration rapide ou exotique à bon marché. . . Mais beaucoup de ces commerces ou de ces services ne durent pas. Certains disparaissent très vite, soit par défaut de qualité soit par mutation des besoins et des envies. Qui se souvient des cybercafés ? Ces évolutions procèdent de changements de nos modes de vie : les teinturiers et les laveries se sont raréfiées, parce que nous portons beaucoup de vêtements lavables et que nous avons des lave-linge. Les difficultés économiques depuis 2007 ont nui aux salons de coiffure et aux agences immobilières. Les commerces culturels plongent, victimes de la dématérialisation de beaucoup de leurs « produits » et des ventes par Internet. . .

Au-delà des nécessités régulières (boulangeries, pharmacies, dépannages alimentaires), subsistent des commerces de niche. Et, si les cafés sont moins nombreux, ils se sont agrandis : leurs terrasses ont pris une nouvelle apparence, auvent à dominante noire avec un éclairage puissant et du chauffage. . .

C'est ainsi que l'avenue s'est dévitalisée. Jacques Goulet ■

Dominique Fabre, *Des nuages et des tours*.

L'auteur porte un regard attentif sur les enfants, les siens — il a deux garçons —, ses élèves, car il est enseignant, mais aussi ceux qu'il croise dans la ville. La famille vit dans le sud du treizième, rue du Château-des-Rentiers, et le livre, écrit sur cinq années à partir de chroniques données au *Matricule des Anges* (mensuel littéraire), montre une existence d'autant plus tributaire du temps qu'il fait que Dominique Fabre privilégie dans ses notations le temps passé à l'extérieur, même si son existence est scandée par les rythmes scolaires : parent d'élèves et enseignant, il le est doublement assujéti. Ce livre esquisse ou suggère les failles d'une société, les problèmes d'un quartier qui n'est marqué ni par la misère ni par l'abondance mais plutôt par les manques d'une vie qui doit encore s'organiser en s'appropriant des espaces récents. Plus tard, n'en doutons pas, cette vie de quartier aura donné à tous les membres de cette famille une belle nostalgie à partager.

Les éditions de l'Olivier, 150 pages.

J. G. ■

Hommage à Gérard Conte en présence d'Henri Coing dans la mairie d'arrondissement

À 18 h 30, le 3 octobre 2013, la mairie du treizième a réuni dans une salle trop petite, véritablement bondée, une assistance venue rendre hommage à l'historien du XIII^e arrondissement, membre d'Ada 13, décédé le 23 mai 2012.

Le programme était tentant : le maire recevait Jacques Toubon, son déjà lointain prédécesseur, et le sociologue Henri Coing, connu notamment pour son essai *Rénovation urbaine et changement social* (Éditions Ouvrières, 1966).

L'affiche de la réunion, couplée avec une exposition sur Gérard Conte, était donc aléchante. On allait assister à une conversation, à une réflexion commune sur l'arrondissement entre ces deux maires et ce sociologue qui a réfléchi sur la rénovation urbaine et ses conséquences parfois inattendues, en prenant l'exemple de l'îlot n° 4. En fait, cette discussion s'est esquissée

au moment où le public a été invité à poser des questions ou à porter des témoignages. Une ancienne ouvrière de l'industrie automobile a rendu un hommage émouvant à l'auteur. Elle avait lu le livre d'Henri Coing à l'époque et elle s'y était retrouvée.

Jérôme Coumet a évoqué la personnalité de Gérard Conte, sa passion pour le jazz, qui a poussé le maire à donner à une place le nom de Louis-Armstrong. Il a raconté la colère de l'historien lorsque le bulletin municipal a déformé le nom de l'illustre jazzman en omettant le premier « r ».

On a regardé le film de Bruno Maruani sur Gérard Conte. En un quart d'heure on voit cet historien dédicacer son ouvrage en évoquant avec ses futurs lecteurs le treizième et, notamment, son « hiroshimatisation » dans les années 1965-1975, dont il ne mettait du reste pas en doute la raison d'être, racontant qu'il avait appris

avec effarement que certains habitants n'avaient eu l'électricité qu'à la fin des années quarante ou que la plupart des logements n'avaient ni douche ni baignoire, beaucoup ayant des toilettes sur le palier ou en fond de cour. L'îlot 4 a été reconstruit pour des ouvriers dont cela bouleversait les habitudes et détruisait toute la socialité, souvent liée aux commerces de détail et aux bistrotts, alors très nombreux. Les tours ont été livrées à un moment où la crise rendait l'avenir immédiat incertain, et l'on a hâtivement interrompu ce programme, d'où de regrettables incohérences.

Jacques Toubon a évoqué des souvenirs qui le liaient à Gérard Conte malgré leur évident éloignement idéologique. Ainsi il a rappelé qu'il avait dénommé place de la Commune-de-Paris le point culminant de la Butte-aux-Cailles sur la proposition de Gérard Conte, dont il a lui aussi parlé chaleureusement. **B. E. et J. G. ■**

Une annexe pour la Maison des associations

La Ville de Paris a décidé de conserver la maison du directeur de la Sudac, maison bourgeoise située quai Panhard-et-Levassor, qui empiète sur le trottoir, au pied de l'école d'architecture, juste avant le pont National. Cet objet architectural incongru est confié à la Semapa. Réhabilité, il remplacera, à partir du deuxième trimestre 2015,

le lieu d'exposition provisoire que la Semapa avait installé avenue de France. Un espace de 60 m² sera réservé à la vie associative. La concertation Paris-Rive gauche souhaite que cet espace complète dans ce nouveau quartier le service offert par la Maison des associations de la rue Caillaux. Elle demande à être associée à ce projet.

Retrouver nos quais

Dans le prolongement de la Charte des usages du Port de la Gare signée l'été dernier, on a émis l'idée que les habitants pourraient se réapproprier les quais de la Seine dans la période où chaque année ceux-ci sont libres de toute occupation commerciale, entre le 15 octobre et le 14 avril. Des représentants des Ports de Paris, de la municipalité, de la Semapa, des associations et conseils de quartier et des habitants se proposent de monter des manifestations dès 2014 en organisant autour du 6 avril un repas de quartier participatif, ouvert à tous les habitants du 13^e et, si possible, articulé avec des manifestations

artistiques. Ce serait l'occasion d'un rassemblement commun pour tous les conseils de quartier. À plus long terme, pourraient être organisés des événements en partenariat avec les voisins, qu'ils soient ou non partenaires institutionnels : les Ports de Paris, la Cité de la mode, la BnF, l'université, le Palais Omnisports de Paris Bercy, Petit Bain, l'Armée du Salut... Les coopérations pourraient être élargies avec, par exemple, la Cité des sciences pour un week-end informatique. Si vous voulez vous associer au projet, venez assister à la réunion prévue à la mairie du treizième le 14 janvier, à 19 heures.

Le nouveau Conservatoire Maurice-Ravel, dans l'ancienne École de meunerie, 67, rue Edison, a fait des portes ouvertes et il a invité qui le voulait à une série de concerts. On a pu visiter les salles de répétition, le foyer des étudiants — ils sont plus de 1 200 mais pourraient être un jour 1 800. Le bâtiment en brique était superbe, et sa transformation réussie lui donne une nouvelle vie. L'auditorium dans un corps de bâtiment ajouté est magnifique. La scène est grande pour une salle de 180 places (on a pensé à la danse et à l'art dramatique), le bois au sol, sur les murs et au plafond est chaleureux. Le 20 novembre, le quatuor Enesco interprétait *La Jeune Fille et la mort*, de Schubert, puis le Quatuor américain, de Dvorak. Ce concert d'une beauté exceptionnelle a permis d'apprécier les qualités de cette salle, son acoustique bien sûr, mais aussi le confort de ses sièges, l'éclairage, l'accessibilité. Le public, et notamment les jeunes élèves, venus en nombre, semblait ravi. Le lendemain, deux pianistes, professeurs dans ce Conservatoire, Carine Zarifian et Christophe Bukudjian, ont interprété avec une rare virtuosité des morceaux de Moussorgski, Rachmaninov, Debussy, Poulenc et Ravel. **J. G. ■**

aménager,
bâtir,
créer...

VIE ASSOCIATIVE

Voyage à Bordeaux, visite de Mériadeck



Découvrant Mériadeck, nous avons comparé aux Olympiades ce projet urbain qui a été porté par Jacques Chaban-Delmas. L'objectif était de reconstruire un quartier vétuste, insalubre et surpeuplé à la limite du vieux Bordeaux, en appliquant les principes de la charte d'Athènes : séparation des circulations automobiles et piétonnes grâce à une construction sur dalle, immeubles cruciformes accueillant la lumière et le soleil, vastes espaces verts rendus possibles par des constructions en hauteur. Le programme initial, présenté en 1962, faisait la part belle aux logements sociaux. Il a été revu pour accompagner la fonction de métropole d'équilibre régionale assignée à Bordeaux en 1965 : davantage de bureaux et de commerces, un grand magasin, un hôtel de luxe, moitié moins de logements. Mais, au cours des ans, Mériadeck et les Olympiades ont rencontré les mêmes problèmes : la dalle est difficilement accessible ; l'imbrication de nombreuses copropriétés a rendu l'espace ingérable ; une opération de réhabilitation lourde s'est imposée. À Mériadeck, les rues réservées à la circulation automobile prennent peu à peu une vocation commerciale, de nouveaux magasins venant se glisser sous la terrasse, à la place des parkings pendant que les derniers immeubles construits sont orientés vers la rue. La dalle a ainsi perdu sa vocation d'origine et elle est moins animée. À Paris comme à Bordeaux, les habitants veulent être associés aux réhabilitations qui les concernent. *Françoise Samain* ■

Le quartier Mériadeck

- 1 L'immeuble de la direction Solidarité Gironde du conseil général de la Gironde.
- 2 La rue Claude-Bonnier. Au centre la ligne de tramway A.
- 3 L'un des deux immeubles du groupe Allianz.

La dalle des Olympiades

- 4 Vue Nord-Sud. Au premier plan, les boutiques avec leurs toits de pagode.
- 5 Vue Sud-Nord. De gauche à droite, la tour Sapporo, *Le Discobole*. À l'arrière-plan, le centre universitaire Pierre-Mandès-France.

Photos : Daniel Friedman, Martine Rigoir

Le comité de rédaction

Françoise Cellier
Brigitte Einhorn
Jacques Goulet
Emmanuel Leguy
Martine Rigoir
Françoise Samain

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Tél. : 01 45 35 19 02
Courriel : ada13@ada13.com
Site : www.ada13.com
N° ISSN : 1968-780X

Directeur de la publication :
Emmanuel Leguy

